

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1908)
Heft: 117

Artikel: Pour blanchir les nègres
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257580>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nez ces roses aussi, puis ces jacinthes, puis quelque chose d'inimaginable à cette époque : de l'aubépine, presque née dans du coton. Ah ! les mâtines ! Que de mal ! C'est si peu l'époque !

— Alors !

— Alors ! vous ferez croire à la petite que c'est le printemps.

Dehors les feuilles tombaient des arbres jaunies.

* * *

L'aëule fut complice du pieux mensonge. Tout fut arrangé pour que Fleur-de-Mai crût être à la saison jolie. Son lit fut éloigné de la fenêtre afin de masquer l'horizon, mais sa chambre fut remplie de fleurs printanières, autant de prodiges, renouvelées chaque jour par Firmin.

Tout cela en cachette.

— Ne parlez pas de moi, surtout ! suppliait-il.

La malade, trop lasse pour soupçonner, pour interroger, crut à ce printemps dont elle voyait les douces messagères.

Sa figure s'éclaircit à cette pensée.

— Il me semble que je vais mieux.... Oh ! ces lilas ! D'où viennent-ils ? Du chemin qui longe la rivière, n'est-ce pas ! Oui ?.... Et cette aubépine. Et ces violettes.... Je les reconnais....

Par moments, elles s'arrêtait de parler, songeant, heureuse, guérie peu à peu par ce printemps pourtant factice.

— Ecoute, grand'mère, les oiseaux chantent....

En effet, les oiseaux chantaient, mais c'était un autre mensonge encore de Firmin, des petits prisonniers dont la cage avait été attachée près de la fenêtre et qui, eux aussi, jouaient leur rôle.

Le jardinier se prodiguait, sans cesse en quête des fleurs bienfaisantes, se multipliant pour les faire éclore, se ruinant même à les acheter, mais réalisant, à force de soins et d'inventions, dans cette petite chambre de malade, l'illusion de la douce saison.

Et avec l'illusion, la santé revint.

L'autre printemps — le vrai — arriva enfin, complétant l'œuvre, et Fleur-de-Mai, remise sur pied, s'étonna qu'il durât autant....

Jean-Pierre, Julien et les autres, les six mois s'étant écoulés, reparurent alors pleins d'espoir et la bouche en cœur.

— Voyez la maison superbe qui vous attend.

— Voyez ce chef-d'œuvre que j'ai fait pour vous.

La jeune fille riait. Elle avait appris le touchant complot !

— On a fait mieux que cela ! dit-elle....

— Qui cela ?

— Firmin.

Et ce fut lui qu'elle épousa....

HENRY DE FORGE.

Autour du rucher

Les vertus hygiéniques du miel. — Préceptes généraux de l'apiculture. — Les habitants de la ruche.

Le miel est un extrait puissamment concentré renfermant, sous un petit volume, le suc, la quintessence de toutes les plantes que l'abeille visite, et elle doit en visiter un nombre prodigieux pour produire un seul kilo de sa précieuse ambroisie.

Aussi il va de soi qu'il a, au point de vue hygiénique, qu'on l'emploie en aliment, en boisson ou en médicament des propriétés sans pareilles. Les anciens, les Grecs surtout étaient si convaincus de son heureuse influence sur la prolongation de la vie qu'ils en avaient fait l'ambroisie et le nectar, c'est-à-dire la nourriture et le breuvage des dieux.

L'apiculture est partout à encourager et il est bon de constater qu'elle a pris chez nous depuis quelques années, un développement remarquable. Dans certaines régions où naguère on ne rencontrait que quelques ruchers isolés de loin en loin, on voit aujourd'hui de nombreuses et belles colonies d'abeilles.

L'abeille, qui peut vaquer à ses travaux aussitôt que le thermomètre marque 15 degrés à l'ombre, ne redoute pas une température beaucoup plus élevée. Elle ne redoute pas non plus les froids intenses, pourvu que sa ruche soit confortablement agencée et le grenier aux provisions bien garni.

Les pays de montagne sont très favorables à l'élevage de l'abeille à cause du nombre considérable de plantes mellifères sauvages que l'on rencontre à toutes les altitudes.

Les plus fortes récoltes s'obtiennent à proximité des grandes étendues de sainfoin, de colza, de minette, de sarrazin, de bruyère, etc. Le voisinage des bois, des grandes forêts et les prairies naturelles est très favorable à la multiplication des colonies. Le butin que les abeilles ne manquent pas d'y trouver de bonne heure, active la portée de la mère au printemps et par suite prépare de fortes populations pour le moment des grandes récoltes.

On a beaucoup discuté sur l'orientation à donner aux ruches. Dans le nord, le soleil leur est favorable ; dans le midi il leur est nuisible. L'essentiel c'est que les ruches soient bien abritées des vents dominant dans le pays de façon que les abeilles qui reviennent des champs chargées de leur récolte ne soient pas balayées.

Il faut espacer les ruches plus qu'on ne le fait d'ordinaire afin que les abeilles ne se trompent pas d'abri. Si une reine, après s'être fait féconder, se trompe de ruche, elle est perdue. Enfin, les travaux à exécuter dans le rucher sont bien plus aisés lorsque les ruches sont espacées.

L'eau est indispensable aux abeilles, sans eau elles ne pourraient pas élever le couvain. Aussi, afin de leur éviter des courses lointaines qui, par les journées froides de printemps peuvent leur être meurtrières, il est prudent d'établir près des ruches un réservoir d'eau très pure. Sur l'eau, on fait flotter les rondelles de liège pour que les abeilles puissent s'y poser sans risquer de se noyer ; le réservoir sera même très utile comme indicateur. Par une forte miellée, vous ne verrez pas ou peu d'abeilles y venir, au contraire, par un temps médiocrement mellifère, il en sera couvert.

En Allemagne, on a décidé de marquer les reines abeilles. Le procédé a plusieurs avantages. D'abord plus de discussions entre voisins sur la propriété des essaims contestés. Plus de doutes, d'erreurs dans l'état-civil des mères. Pour l'élevage méthodique des abeilles de race, cette pratique serait également des plus avantageuses au point de vue du contrôle.

Le moyen le plus sage consiste, non plus d'abord à rogner une aile à la royale matrone mais à colorer celle-ci. D'un petit pinceau bien fin, on la touche légèrement au

milieu du corselet avec un peu de colle de poisson, puis avec de la couleur à l'eau. Il convient d'employer une couleur vive, tranchant bien sur le fond sombre du corselet et rayons. Eviter une teinte noire, car les abeilles habituées au coloris éclatant des fleurs, ne pourraient voir leur reine.... en peinture.

Quelques préceptes pour finir ; les abeilles gorgées de miel ne songent pas à piquer ; tout mouvement brusque autour de leur ruche les irrite, surtout s'ils ébranlent leurs rayons ; elles n'aiment pas l'odeur offensive des transpirations animales, ni le soufflé d'une bouche gâtée ; si l'on ne se hâte de donner une mère aux colonies orphelines, celles-ci ne tardent guère à s'affaiblir et à être atténuées et détruites par la teigne et les pillardes ; la reine est vieille ou bourdonneuse si elle a produit une grande quantité de bourdons, il faut la remplacer au plus vite ; la formation des colonies nouvelles doit être pratiquée dans la saison où les abeilles butinent abondamment ; l'augmentation modérée des colonies est l'usage le plus aisé, le plus sage pour bien gouverner une ruche.

Partout l'abeille vit en société ou colonie. Dans chacune de ces familles ou colonies, on distingue trois sortes d'habitants, la reine (ou mère), les mâles et les ouvrières.

L'abeille mère est très facile à distinguer ; sa couleur est jaune doré, plus brillante, elle est aussi plus grosse et beaucoup plus longue que ses compagnes et que les faux-bourdons. Les ailes sont plus courtes ; les pattes de derrière ne sont pas organisées pour la récolte du pollen.

Au dire des anciens, cette abeille était douée d'une plus grande sagesse avec une autorité des plus arbitraires à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur de la ruche, c'était elle qui dirigeait tout.

Cependant, il n'en est rien. Cet être si cher à la famille n'a aucune part au gouvernement de la ruche.

Le rôle de la ruche c'est de donner naissance à toute la population de la ruche ; elle est plutôt soumise aux ouvrières qui règlent sa ponte par la nourriture plus ou moins abondante qu'elles lui donnent.

Le nombre des œufs pondus par une seule reine peut s'élever à 2 ou 3000 par jour au printemps, et, suivant M. Amat, il peut atteindre le chiffre de 500,000 par an.

D'après ces données, on comprendra facilement l'importance de la reine pour la vie de la colonie ; aussi, dès qu'elle succombe, les ouvrières en élèvent une autre, ou, si elles ne peuvent s'en former une nouvelle, c'est la ruine, car la population diminue sans cesse, jusqu'à l'anéantissement total.

La reine a une odeur spéciale, particulière, qu'elle communique à toute la colonie. Elle possède un aiguillon, mais de forme différente de celui des ouvrières ; il ne peut percer la peau de l'homme ; c'est l'arme avec laquelle elle lutte pour tuer ses rivales. Quand il se trouve deux reines en présence, il se livre dans la ruche un duel à mort entre elles et c'est généralement la plus faible qui succombe.



Pour Blanchir les Nègres

Aux Etats Unis, où les noirs sont, comme on le sait, assez mal vus, certains chercheurs étudient la question de savoir s'il ne serait pas possible de blanchir la peau

des nègres. Voici ce que rapporte à ce sujet la *Nature* (M. V. Forbin).

Un vieux docteur de Philadelphie croit avoir trouvé ce grand secret. On sait que les rayons X jouissent de la propriété de détruire la matière colorante de la peau. Se basant sur un phénomène dûment constaté, le praticien se livra à une série d'expériences, qui commencées voici bientôt sept ans, lui donnèrent assez de résultats pour qu'il ne craignit pas d'ouvrir un « institut », ou clinique, où la clientèle ne tarda pas à affluer.

Tout d'abord, il ne s'était pas spécialisé dans le « bleaching » des nègres, il accueillait les patients souffrant de « taches de vin » et autres colorations anormales. Mais les résultats obtenus avec un nègre adulte, dont il avait réussi à décolorer sensiblement le visage, après une trentaine de séances, lui révélaient sa véritable vocation, sa clinique devenait le point de mire, le suprême espoir de tout nègre (et cette catégorie est nombreuse) ambitieux de se distinguer de ses congénères en exhibant une pâleur de bonne compagnie !

N'assumons pas la responsabilité de déclarer que l'inventeur possède le secret de décolorer les nègres ; il l'affirme, certes, mais sans apporter à l'appui de ses prétentions les conclusions d'experts dont la sincérité serait au-dessus de tout soupçon. Et nous devons nous méfier en principe de ces certificats de docteurs, ou soi-disant tels, dont la publicité fait tirer le meilleur parti.

Mais des témoins dignes de foi affirment qu'ils assistèrent, dans le cabinet du praticien, à une longue suite d'expériences, et qu'ils virent de leurs yeux s'opérer la lente décoloration de plusieurs nègres. Dès la dixième séance d'exposition aux rayons X, le teint très foncé d'Africains pur sang — de « nègres nouères », comme dirait un paysan de la Martinique, — tournait déjà au marron clair. En prolongeant le traitement le docteur obtenait chez ses patients une teinte olivâtre. Avec certains sujets, il aurait même obtenu la matité qui caractérise le créole de pure race blanche. Enfin en multipliant les expositions jusqu'à la limite permise par la force du sujet, il serait parvenu à décolorer complètement la peau par place, et à substituer au brun foncé une teinte que les témoins définissent par ces mots : « un blanc maladif ».

Comme nous le disions plus haut, cette question de la décoloration des nègres a de lointains et de nombreux antécédents. Aux Antilles, tout charlatan qui connaît son métier amasse rapidement une grosse fortune en vendant aux nègres, qui peuvent y mettre le prix, des onguents au pouvoir magique, qui ne leur laisseront rien à envier aux blancs, quant à la teinte de l'épiderme. Ces marchands d'orviétan ont toujours pour compagnon — et pour compère — un nègre albinos prêt à jurer sous serment qu'il doit sa pâleur à l'emploi de la merveilleuse pommade. Il est à peine besoin d'ajouter que ces bienfaiteurs de la race noire ne prolongent pas leur séjour dans la ville où ils purent écouler leurs petits pots de vaseline.

Mais la crédulité de ces pauvres gens est vite oubliée, et que le premier charlatan qui vient leur promettre de les « rendre blancs » ou de décrépiter leurs cheveux, est accueilli comme un sauveur.

On croit généralement que les nègres ont leur propre idéal de beauté physique, qu'ils préfèrent leur idéal au nôtre, et que rien ne leur semble plus laid qu'une peau blan-

che et qu'une chevelure lisse. J'ai eu lieu de remarquer qu'en effet, l'observation s'applique à toutes les populations noires qui ne sont jamais entrées en contact avec la race blanche.

Dans ce cas, un individu tirera vanité de son maximum de coloration, qui réellement sera un indice de la pureté de sa race. A ses yeux, un compatriote au teint plus ou moins éclairci apparaîtra comme un malade, comme un dégénéré.

Mais que le contact se produise entre les deux races, et voilà l'idéal à terre. Le « nègre noir », qui se vantait d'être le plus foncé des enfants des hommes, constatera le brutal évanouissement de son prestige, et s'entendra traiter de « nègre-diable », de « honn-gah », de mangeur de chair humaine par ses concitoyens désabusés. Le nègre pâle, lui, prendra sa revanche. Et, pour peu qu'un peignage assidu allonge de quelques centimètres sa tignasse laineuse, il se hasardera bientôt à proclamer qu'il compte un blanc parmi ses ancêtres !



LES JEUNES PORCS

Le porc est, parmi nos animaux domestiques, un de ceux dont l'élevage intéresse le plus nos populations rurales. Bien rares, en effet sont les fermes qui n'en possèdent pas, d'où le plus petit cultivateur qui limite cet élevage suivant les besoins de la consommation de famille, jusqu'à l'éleveur qui recherche les bénéfices par la reproduction et l'engraissement.

Des soins hygiéniques donnés et du régime alimentaire suivi pendant le jeune âge, dépend l'avenir d'un animal : Mal entrete nu au point de vue de la propreté, ou logé dans un local malsain, il est un sujet tout préparé aux atteintes des maladies contagieuses qui causent chaque année tant de pertes parmi notre bétail ; mal nourri ou insuffisamment nourri, il se développe mal, devient rachitique et finalement ne peut être réservé ni à la reproduction, ni à l'engraissement.

C'est sur l'alimentation rationnelle des porcelets que nous appellerons l'attention du cultivateur. Disons d'abord qu'il importe de nourrir copieusement la truie pendant toute la période d'allaitement ; il lui faut des aliments substantiels, riches en matières protéiques ou azotées, tels que du lait caillé, des pommes de terre cuites, des topinambours cuits, des farines, des grains, etc., et en quantité proportionnée à la dépense nécessitée par le nombre plus ou moins grand des gorettes à nourrir.

Comme les jeunes porcs ont l'habitude de têter la même mamelle, il faut avoir soin, dès le début, de faire adopter aux sujets les plus faibles, celles de devant qui sont les meilleures.

Dans le cas où le nombre des petits est supérieur à celui des tétines, ou que ce nombre est trop élevé eu égard aux aptitudes lactières de la mère, il faut laisser à cette dernière ceux qui sont les plus robustes, nourrir les autres avec du lait de vache, et les sacrifier ensuite comme cochon de lait.

Peu à peu, le lait est remplacé par des eaux de vaisselle, et la ration elle-même par des bouillies de pommes de terre cuites, du tourteau de farine d'orge ou de maïs. Au fur et à mesure que l'on avance dans ce régime, il faut laisser de moins en moins les gorettes têter leur mère de façon à ce que le

sevrage puisse être effectué à l'âge de six à sept semaines au plus.

Jusqu'à l'âge de deux mois la ration est distribuée aux jeunes porcs trois ou quatre fois par jour ; la pratique a démontré qu'il est plus avantageux de leur donner peu à la fois et souvent. Si les ressources de la ferme le permettent, on leur continuera le plus longtemps possible l'usage du petit lait.

Nous donnons ci-dessous quelques modèles de rations pour gorettes de trois mois environ.

1. — Eaux grasses ; 3 litres ; Pommes de terre cuites : 2 kilos ; farine de maïs : 0 kilo 600 gr.

2. — Lait écrémé : 4 litres 1/2 ; repasse fine 0 k. 500 ; pommes de terre cuites : 2 kilos.

3. — Petit lait ou eaux grasses : 4 litres 1/4 ; farine d'orge : 0 kilo 150 ; pommes de terre cuites : 1 kilo 200.

Le célèbre agronome Boussingault recommande la suivante :

4. — Pommes de terre cuites ; 2 k. 500 ; farine de seigle : 0, k. 030 ; lait caillé écrémé ; 0, k. 300 ; eaux grasses : 4 kilos.

Ces diverses rations qui sont indiquées seulement à titre d'exemples peuvent être modifiées suivant les ressources dont on dispose. Il suffit de se rappeler que le porc est un animal essentiellement omnivore qui se nourrit de toutes espèces de débris et déchets produits à la ferme et les transforme merveilleusement et d'une façon extraordinairement rapide en viande, lard et graisse.

Si l'on se trouve dans le voisinage d'établissements industriels tels que laiterie, brasserie, minoterie, où il est possible de se procurer des résidus à bon compte, on devra incontestablement y recourir.

Dans certaines régions, et généralement dans les exploitations où l'élevage se fait en grand, on envoie les jeunes porcs au pâturage, dans les chaumes, les prairies, les forêts de châtaigniers et de chênes. Ce régime très économique ne peut pas s'effectuer pendant l'hiver ; ce sont alors les tubercules et les racines ; pommes de terre, topinambours, betteraves, etc., qui forment la base de l'alimentation des porcs d'élevage. Ces produits végétaux peuvent être distribués à l'état cru, préalablement divisés en menus morceaux à l'aide du coupe-racines ; mais il est de beaucoup préférable de les leur donner cuits ; ils sont mieux utilisés, la cuisson augmentant leur digestibilité.

Nous ne voudrions pas terminer cette causerie sans nous élever contre la détestable habitude qu'ont certains cultivateurs de mesurer avec parcimonie la nourriture surtout en hiver sous le futile prétexte de faire des économies en prévision de mauvaises récoltes estivales. C'est là une pratique des plus détestables que condamne l'expérience, et qui a le grave inconvénient de nuire à la croissance normale de l'animal.

Cette pratique est encore plus condamnable à l'égard du porc dont l'élevage peut se faire économiquement en toute saison par l'emploi de racines, tubercules, déchets de toutes sortes que l'on trouve dans toutes les fermes et surtout aujourd'hui en ayant recours aux produits alimentaires industriels comme les tourteaux, les drêches.

Pierre POUZOLS.



Editeur-imprimeur, G. MORITZ, gérant.